

Section Sportive Scolaire Football Valserhône Foot – Collège St Exupéry



COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

SECTION SPORTIVE

2026 - 2027

Football

CLASSES CONCERNEES : 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} .

RECRUTEMENT :

Les élèves sont admis après étude de leur dossier scolaire (qui devra permettre d'envisager une scolarité satisfaisante) et sur sélection sportive (tests).

Le dossier de candidature complet doit être remis à l'entraîneur en amont pour parvenir au secrétariat du collège le 30 avril 2026.

Tout dossier rendu après la date du 29 avril (jour des tests) ne pourra être pris en compte.

Le dossier comprend :

- **La fiche de candidature** (remplie par le représentant légal)
- **Les photocopies des résultats scolaires de l'année en cours** (bulletins, bilans trimestriels ou semestriels).
- **L'avis de l'entraîneur du club.**
- **La fiche des critères scolaires, remplie par le Professeur des Ecoles ou le Professeur Principal**
- **Le dossier médical (certificat médical de contre-indication et l'électrocardiogramme) pourra être transmis en septembre 2026 après acceptation de l'élève en SSS.**

Lundi 11 Mai 2026 : commission de recrutement (sous réserve de modification) :

La décision sera notifiée par courriel aux parents par Madame la principale du collège.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Les élèves sont regroupés dans 2 classes par niveau où l'horaire sera aménagé, autant que faire se peut, pour permettre les entraînements deux après-midi par semaine à partir de 14h30.

Tous **les cours obligatoires** sont assurés prioritairement aux entraînements.

Options obligatoires :

- en 6 ^{ème} :	Langue Vivante 1 Anglais.
- en 5 ^{ème} 4 ^{ème} et 3 ^{ème} :	Langue Vivante 1 Anglais
	Langue Vivante 2 Allemand ou Italien ou Espagnol.

L'inscription à l'Association Sportive du collège est obligatoire.

L'ensemble des entraînements (Section sportive + Club) sont obligatoires.

Les entraîneurs des Sections Sportives assistent aux Conseils de classe et renseignent l'équipe pédagogique sur l'attitude de l'élève aux entraînements (une mention sera apposée sur le bulletin de l'élève).

Les professeurs d'E.P.S., chargés des Sections, ont un contact permanent avec les entraîneurs.

Le C.P.E. du Collège contrôle les absences des élèves aussi bien dans l'établissement qu'aux entraînements.

HEBERGEMENT :

Aucun hébergement n'est prévu pour les élèves collégiens (Pas d'Internat). Ils peuvent être demi-pensionnaires.



OBJECTIFS DE LA SECTION

Permettre aux enfants de 11 à 15 ans, qui en manifestent l'envie et les aptitudes, de pouvoir à proximité de leurs domiciles, bénéficier d'une structure normale, adaptée et valorisée par :

- L'acquisition progressive d'une **pratique d'excellence** → **Plan de performance fédéral FFF**
- La vie en collège, en club, en famille
- L'aménagement adapté du temps scolaire et sportif (avoir fini l'école et le football avant 17h30).
- Des rythmes de pratiques équilibrés (tenant compte des besoins de l'âge et des exigences de l'EPS).
- L'amplification de l'autonomie des joueurs.

Cette section qui associe la FFF (via le district de l'Ain), la commune de Valsérhône, le club de Valsérhône Foot, l'éducation nationale (via les collèges St Exupéry) constitue un dispositif de promotion socio-éducative, de réussite et de valorisation des compétences scolaires et sportives des jeunes.

LE CADRE DE LA SECTION

- Aménagement emploi du temps → 2 entraînements supplémentaires (avec ceux du club) de 14H30 à 17H30 sur le complexe sportif (Stade Roger Petit à Bellegarde ou Stade des Etournelles à Châtillon-en Michaille).
- Encadrement technique → Encadrement par des éducateurs diplômés (Diplôme d'état, BEF, Brevet d'état, Spécialisation GB).
- Les cours d'EPS → Participation aux séances d'éducation physique sportive prévue dans le programme scolaire (en alternance avec les entraînements).
- Le suivi scolaire et éducatif → Les entraîneurs sont très attentifs aux résultats scolaires, au comportement et à la progression sportive. Le responsable de la section ou ses adjoints participent aux conseils de classe des élèves à chaque trimestre. Une séance d'entraînement peut être remplacée par un soutien scolaire (aide au devoir) encadré par un éducateur si les résultats scolaires sont fragiles.
- Prise en charge des enfants dès la fin des cours → Les jeunes sont transportés en Bus du collège au complexe sportif et idem pour le retour (sous la surveillance d'un éducateur).

LES DATES et INFOS IMPORTANTES A RETENIR !

A partir du Lundi 16 Mars 2026 : **RETRAIT** des dossiers de candidature auprès du secrétariat du Valsérhône Foot et(ou) sur le site du Collège Saint-Exupéry et(ou) sur le site du club, **à partir du 23 Mars**.

Le Mardi 21 Avril à 18h00 : **Réunion d'information** de la section sportive à la salle de réception du stade Roger Petit à destination des jeunes, parents, enseignants et éducateurs (fonctionnement, tests, dossier scolaire, niveau sportif, exigences, etc.).

Le Mercredi 29 Avril 2026: **Les Tests Sportifs**** d'entrée en section pour l'année scolaire 2026/2027 (rendez-vous 13H30 et début 14h) au stade Roger Petit d'arlod (01200 Valsérhône).

Une **lettre de motivation manuscrite devra être réalisée par le joueur** et jointe au dossier d'inscription (obligatoire), visée par les parents.

***La visite médicale et les résultats de l'électrocardiogramme : obligatoire UNIQUEMENT si votre enfant intègre la section sportive → à rendre en septembre 2026 lors de la semaine de rentrée au 1er entraînement.**

Jour des tests: **RETOUR** des dossiers COMPLETS (tout dossier incomplet sera irrecevable) dès l'arrivée aux tests sportifs (possibilité de rendre les dossiers complets les jours précédents les tests).

Lundi 11 Mai 2026: **Commission d'affectation** à l'entrée en section sportive collège St Exupéry

Pour toute aide à l'élaboration du dossier ou renseignements complémentaires :
Philippe Nanterme → 06 82 10 32 77 (Responsable Technique de la Section Sportive football)
Sébastien Boeglin → 06 66 06 70 27 (Référént administratif du club)

****uniquement pour les 2014 et 2015
2012 et 2013 → évaluation en entraînement club (mais bien remplir le dossier et le transmettre)**

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Tous joueurs qui seront intégrés à la section sportive collège devront s'acquitter d'une cotisation supplémentaire ainsi qu'une cotisation UNSS lors des premiers jours de la rentrée. (Ref. Professeur principal ou Professeur d'EPS).

Licence sportive → **Tout participant accepté en section sportive collège devra être également licencié au Valsérhône Foot (FFF) à compter de la saison 2026 – 2027.**

Tout joueur qui ne sera pas licencié au club de Valsérhône Foot se verra refuser l'accessibilité à la Section Sportive Football.

Dossier d'inscription → L'autorisation parentale dûment signé / La fiche de renseignement / Fiche de candidature / Une copie de votre licence de football FFF / La lettre de motivation / Le bulletin scolaire (2 premiers trimestres) pour les rentrants en 6èmes, 5èmes, 4èmes et 3èmes.

Le Responsable de la section, Philippe Nanterme
Tél. 06-82-10-32-77 E-mail. Sportive-foot-st-exupery@orange.fr

**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Club support : VALSERHONE FOOT

ORGANISATION GENERALE :

Lieux d'entraînements : terrains du complexe ROGER PETIT à Arlod + Complexe des Etournelles à Châtillon-En-Michaille : VALSERHONE

Complexe Roger Petit
Zone sportive d'Arlod -
Rue des Frères lumières
01200 Valsershône

Complexe des Etournelles

210, Route des Etournelles.
01200 Valsershône.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

M. Philippe Nanterme
01350 Angletfort
@ : sportive-foot-st-exupery@orange.fr
☎ 06-82-10-32-77

M. GERMAIN Nicolas
01200 Bellegarde Sur Valserine
@ : nicolas.germain@ac-lyon.fr
☎ 06-71-10-91-27

RECRUTEMENT :

- Tests techniques : Mercredi 29 Avril 2026 au stade Roger Petit d'Arlod, Commune de Valsershône (adresse ci-dessus). Début des tests à 14h00, aucun retard ne sera admis.
- Dossier complet rempli (sportif + scolaire).

ENTRAINEMENTS :

Prise en charge : 6 heures. Temps d'entraînement effectif « terrain » : 4h00 (2 X 2h00).

ENCADREMENT (Responsables techniques) :

- Philippe NANTERME, B.E.E.S. 1er degré spécifique football.
- Educateurs diplômés fédéraux du club de Valsershône Foot.
- Nicolas GERMAIN, enseignant d'EPS.

DEPLACEMENT :

- En bus pour l'aller et le retour (Collège/Terrain/Collège).

Correspondances assurées pour les demi-pensionnaires.

**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**

**LES DOSSIERS DUMENT COMPLETS DEVRONT ETRE REMIS LE JOUR DES TESTS SPORTIFS.
Toute pièce manquante annule la participation du candidat aux tests sportifs**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

SECTION SPORTIVE

2026 - 2027

Dossier à rendre au secrétariat du collège au plus tard le 30 avril 2026

Fiche de candidature

SPORT

FOOTBALL

RENSEIGNEMENTS ELEVE

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Classe fréquentée année scolaire 2025-2026 :

Etablissement fréquenté année scolaire 2025-2026 :

RENSEIGNEMENTS PARENTS

Merci d'écrire lisiblement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone Dom : TélPort :

Tel Travail : Adresse mail :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)..... autorise mon enfant
..... à faire acte de candidature à l'entrée en Section Sportive du
Collège Saint-Exupéry de Valsérhône.

Si la candidature est acceptée, je m'engage à inscrire mon enfant à l'Association Sportive du collège.

Le,

Signature

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry

FICHE DES CRITERES SCOLAIRES *

A remplir par le Professeur des écoles ou le Professeur Principal

RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom de l'élève :

Classe fréquentée année scolaire 2025 – 2026 :

Etablissement fréquenté année scolaire 2025 – 2026 :

Tél :

Nom de l'enseignant : Date et Signature :

	Plutôt négatif (1)	Moyen (1)	Plutôt positif (1)	Appréciations
Niveau scolaire général				
<u>Comportement face au travail :</u>				
Sérieux				
Motivation				
Efforts-volonté de progresser				
<u>Comportement face aux autres :</u>				
Respect des camarades				
Respect des adultes				

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.

Prière de joindre les photocopies des bulletins (ou bilans) trimestriels (ou semestriels) de l'année en cours.

Les critères scolaires sont à renvoyer (ou déposés) directement au secrétariat du Collège

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

SECTION SPORTIVE

2026 - 2027

AVIS DE L'ENTRAINEUR

SPORT

FOOTBALL

RENSEIGNEMENTSELEVE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Club sportif actuel : N° licence :

APTITUDES

MOTIVATION

RESULTATS

Le

Nom et signature de l'éducateur :

Nom et signature du président :

**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**



COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la candidature de votre enfant en section sportive au Collège Saint-Exupéry, nous vous invitons à remplir **très lisiblement** ce document avec précision et le joindre au dossier de candidature.

Les parents (Tuteur légal) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal + Ville :

Téléphone fixe : Port :

E-mail :

Le joueur :

Nom : Prénom :

Date et Lieu de Naissance :

.....

Adresse :

Code postal + Ville :

Club actuel :

Niveau de pratique :

Numéro de licence :

Taille (cm) : Poids (kg) :

Pied fort (entouré) : Droite Gauche

Poste de jeu occupé :

Poste de jeu préféré :

Merci de nous adresser une lettre de motivation écrite par votre enfant (à destination du responsable section sportive) avec le dossier d'inscription.

**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

Autorisation parentale pour la participation au test sportif

Je soussigné : Mr / Mme

Autorise mon fils / ma fille

A participer au concours d'entrée de la section sportive qui aura lieu au stade Roger Petit d'arlod à Bellegarde le
Mercredi 29 Avril 2026.

Je dégage de toutes responsabilités les organisateurs du rassemblement en cas de blessures, de vol ou de non-respect par mon enfant, du règlement intérieur du concours.

Droit à l'image

J'accepte dans le cadre du concours d'entrée en section sportive football collège que toutes les photos ou images prises de mon enfant pendant la durée du test soient utilisés librement dans le cadre d'opérations promotionnelles ultérieures à la section sportive :

(Entouré la mention) : OUI NON

Certificat médical

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la journée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le rappel datant de moins de 5 ans).

N° sécurité social des parents :

Si allergies à certains médicaments, le préciser :

Personne à joindre en cas d'urgence + téléphone :

A joindre dans le dossier d'inscription le certificat médical de non contre-indication(cf. pièce jointe) à la pratique du football et l'électrocardiogramme. Ce certificat doit être validé par un médecin du sport agréé (cf. pièce jointe)
(à faire uniquement si acceptation en SSS).

Fait à :

Le :

Signature